

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BURTONCOURT - COMMUNE

Numéro SIRET : **21570121000019**

POSTE COMPTABLE : **DE VIGY**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BURTONCOURT - COMMUNE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.17 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.18 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
p.20 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.21 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.23 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.24 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.26 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.27 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 21570121000	BURTONCOURT - COMMUNE BURTONCOURT - COMMUNE	BP 2019
---------------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	199
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	614,75	0,00
2	Produits des impositions directes / population	262,92	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	614,79	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	666,33	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	123,62	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	17,91%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	107,04%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	108,38%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	122 342,27	122 342,27
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		122 342,27	122 342,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	69 269,28	166 870,21
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	72 600,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 25 000,93	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		166 870,21	166 870,21
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		289 212,48	289 212,48

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	71 700,00	0,00	47 480,00	47 480,00	47 480,00
012	Charges de personnel	21 174,00	0,00	21 910,00	21 910,00	21 910,00
014	Atténuations de produits	10 181,00	0,00	10 200,00	10 200,00	10 200,00
65	Autres charges gestion courante	39 930,00	0,00	40 076,00	40 076,00	40 076,00
Total des dépenses de gestion courante		142 985,00	0,00	119 666,00	119 666,00	119 666,00
66	Charges financières	2 100,00	0,00	2 140,00	2 140,00	2 140,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	7 009,47		530,00	530,00	530,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		152 294,47	0,00	122 336,00	122 336,00	122 336,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	37 000,00		6,27	6,27	6,27
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		37 000,00		6,27	6,27	6,27
TOTAL		189 294,47	0,00	122 342,27	122 342,27	122 342,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	122 342,27
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	31 700,00	0,00	17 200,00	17 200,00	17 200,00
73	Impôts et taxes	54 086,00	0,00	67 929,00	67 929,00	67 929,00
74	Dotations et participations	46 681,00	0,00	36 113,27	36 113,27	36 113,27
75	Autres produits gestion courante	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
Total des recettes de gestion courante		134 067,00	0,00	122 342,27	122 342,27	122 342,27
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		134 367,00	0,00	122 342,27	122 342,27	122 342,27
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		134 367,00	0,00	122 342,27	122 342,27	122 342,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	122 342,27
---	------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6,27
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 900,00	2 600,00	5 000,00	5 000,00	7 600,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	173 200,00	70 000,00	55 000,00	55 000,00	125 000,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	196 100,00	72 600,00	60 000,00	60 000,00	132 600,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	8 483,00	0,00	8 625,00	8 625,00	8 625,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest	1 925,47		644,28	644,28	644,28
	Total des dépenses financières	10 408,47	0,00	9 269,28	9 269,28	9 269,28
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	206 508,47	72 600,00	69 269,28	69 269,28	141 869,28
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	206 508,47	72 600,00	69 269,28	69 269,28	141 869,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

25 000,93

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

166 870,21

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	69 750,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	69 750,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	20 537,00	0,00	22 311,96	22 311,96	22 311,96
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	69 551,98	69 551,98	69 551,98
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	20 537,00	0,00	91 863,94	91 863,94	91 863,94
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	90 287,00	0,00	166 863,94	166 863,94	166 863,94
021	Virement de la section de fonct. (4)	37 000,00		6,27	6,27	6,27
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	37 000,00		6,27	6,27	6,27
	TOTAL	127 287,00	0,00	166 870,21	166 870,21	166 870,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

166 870,21

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

6,27

BURTONCOURT - COMMUNE - 21 - BURTONCOURT - COMMUNE	BP 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	47 480,00		47 480,00
012	Charges de personnel	21 910,00		21 910,00
014	Atténuations de produits	10 200,00		10 200,00
65	Autres charges gestion courante	40 076,00		40 076,00
66	Charges financières	2 140,00	0,00	2 140,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	530,00		530,00
023	Virement à la section d'investissement		6,27	6,27
	Dépenses de fonctionnement - Total	122 336,00	6,27	122 342,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	122 342,27
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	8 625,00	0,00	8 625,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 600,00	0,00	7 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	125 000,00	0,00	125 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	644,28		644,28
	Dépenses d'investissement - Total	141 869,28	0,00	141 869,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	25 000,93
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	166 870,21
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	17 200,00		17 200,00
73	Impôts et taxes	67 929,00		67 929,00
74	Dotations et participations	36 113,27		36 113,27
75	Autres produits gestion courante	1 100,00	0,00	1 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		122 342,27	0,00	122 342,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 122 342,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 311,96	0,00	22 311,96
13	Subventions d'investissement	45 000,00	0,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	30 000,00	0,00	30 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		6,27	6,27
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		97 311,96	6,27	97 318,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 69 551,98

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 166 870,21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	71 700,00	47 480,00	47 480,00
60611	Eau & assainissement		200,00	200,00
60612	Energie-électricité	7 500,00	4 500,00	4 500,00
60621	Combustibles	50,00	50,00	50,00
60622	Carburants	50,00	50,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	150,00	200,00	200,00
60632	F. de petit équipement	12 450,00	6 000,00	6 000,00
60633	F. de voirie	1 200,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	50,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières & fournitures	100,00	100,00	100,00
611	Contrats prestations services	4 000,00	850,00	850,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	1 500,00	1 500,00
615221	Bâtiments publics	4 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Voirie	800,00	800,00	800,00
615232	Réseaux	1 000,00	200,00	200,00
61524	Entretien de bois et forêts	15 000,00	6 700,00	6 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers		0,00	0,00
6156	Maintenance	4 500,00	4 200,00	4 200,00
616	Primes d'assurances		0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	2 450,00	2 400,00	2 400,00
6168	Autres assurances	250,00	220,00	220,00
6182	Doc. générale et Technique	200,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organ.form.	100,00	100,00	100,00
6188	Autres frais divers	50,00	50,00	50,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	250,00	260,00	260,00
6226	Honoraires		50,00	50,00
6227	Frais d'actes,de contentieux		150,00	150,00
6228	Divers		0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	800,00	800,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies	100,00	100,00	100,00
6238	Frais divers de publicité	100,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	6 500,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunication	1 200,00	700,00	700,00
627	Services bancaires et assimil	50,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	350,00	350,00
6282	Frais de gardiennage	1 700,00	2 550,00	2 550,00
63512	Taxes foncières	2 850,00	2 850,00	2 850,00
63513	Autres impôts locaux	450,00	450,00	450,00
637	Autres impôts & taxes		350,00	350,00
012	Charges de personnel	21 174,00	21 910,00	21 910,00
6332	Cotisations au FNAL	50,00	50,00	50,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	200,00	200,00	200,00
6338	Autres impôts & taxes		10,00	10,00
6411	Personnel titulaire	14 000,00	14 200,00	14 200,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6453	Cotisations caisses retraite	3 700,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	124,00	150,00	150,00
6475	Médecine du travail	100,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits	10 181,00	10 200,00	10 200,00
739221	FN GIR	10 181,00	10 200,00	10 200,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	39 930,00	40 076,00	40 076,00
6531	Indemnités élus	17 500,00	17 500,00	17 500,00
6533	Cotisations retraite élus	800,00	800,00	800,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus		0,00	0,00
6535	Formation élus		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur		70,00	70,00
6553	Service d'incendie	2 150,00	2 150,00	2 150,00
65541	Compensat° charges territoriales	180,00	180,00	180,00
65548	Autres contributions	19 000,00	18 000,00	18 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	300,00	1 370,00	1 370,00
65888	Autres		6,00	6,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		142 985,00	119 666,00	119 666,00
66	Charges financières (b)	2 100,00	2 140,00	2 140,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 100,00	2 140,00	2 140,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	200,00	0,00	0,00
67441	Subv.aux SPIC,budgets annexes		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	7 009,47	530,00	530,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		152 294,47	122 336,00	122 336,00
023	Virement à la sect° d'investis.	37 000,00	6,27	6,27
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		37 000,00	6,27	6,27
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		37 000,00	6,27	6,27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		189 294,47	122 342,27	122 342,27

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

122 342,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	500,00	0,00	0,00
70	Produits des services	31 700,00	17 200,00	17 200,00
7022	Coupes de bois	28 000,00	12 000,00	12 000,00
7023	Menus produits forestiers	1 100,00	1 400,00	1 400,00
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	1 250,00	1 250,00
70323	Redev occup domaine public		0,00	0,00
7035	Droits de chasse et pêche	1 800,00	1 800,00	1 800,00
70388	Autres redevances et recettes	250,00	250,00	250,00
7083	Locations diverses(-immeub)	50,00	500,00	500,00
70878	Remb par autres redevables		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	54 086,00	67 929,00	67 929,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	49 078,00	52 321,00	52 321,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé		100,00	100,00
73211	Attribution de compensation	1 708,00	1 708,00	1 708,00
7362	Taxe de séjour	3 300,00	3 800,00	3 800,00
7381	Taxe add. droits de mutation		10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations	46 681,00	36 113,27	36 113,27
7411	Dotation forfaitaire	21 986,00	21 000,00	21 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	3 766,00	3 600,00	3 600,00
742	Dotations aux élus locaux	2 972,00	2 900,00	2 900,00
744	FCTVA		295,27	295,27
74718	Autres	100,00	100,00	100,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	7 000,00	0,00	0,00
74832	Attrib fonds dép péréquation TP	8 400,00	5 800,00	5 800,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)		0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	1 088,00	1 057,00	1 057,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	1 369,00	1 361,00	1 361,00
75	Autres produits gestion courante	1 100,00	1 100,00	1 100,00
752	Revenus des immeubles	1 100,00	1 100,00	1 100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		134 067,00	122 342,27	122 342,27
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
761	Produits de participations		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	300,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		134 367,00	122 342,27	122 342,27
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		134 367,00	122 342,27	122 342,27

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

122 342,27

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	22 900,00	5 000,00	5 000,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
21311	Hôtel de ville		0,00	0,00
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons	19 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions		1 000,00	1 000,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.		0,00	0,00
2184	Mobilier	3 900,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	173 200,00	55 000,00	55 000,00
2313	Immos en cours-constructions	15 000,00	0,00	0,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	158 200,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses d'équipement		196 100,00	60 000,00	60 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux		0,00	0,00
1322	Régions		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	8 483,00	8 625,00	8 625,00
1641	Emprunts en euros	8 483,00	8 625,00	8 625,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	1 925,47	644,28	644,28
020	Dépenses imprévues Invest	1 925,47	644,28	644,28
Total des dépenses financières		10 408,47	9 269,28	9 269,28
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		206 508,47	69 269,28	69 269,28
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		206 508,47	69 269,28	69 269,28

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

72 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

25 000,93

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

166 870,21

BURTONCOURT - COMMUNE - 21 - BURTONCOURT - COMMUNE		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	69 750,00	45 000,00	45 000,00
1321	Etat & etabl.nationaux	49 750,00	16 100,00	16 100,00
1322	Régions	20 000,00	19 900,00	19 900,00
1323	Départements		9 000,00	9 000,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		30 000,00	30 000,00
1641	Emprunts en euros		30 000,00	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		69 750,00	75 000,00	75 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	20 537,00	91 863,94	91 863,94
10222	FCTVA	2 537,00	17 311,96	17 311,96
10226	Taxe d'aménagement	18 000,00	5 000,00	5 000,00
1068	Excédents de fonctionnement		69 551,98	69 551,98
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		20 537,00	91 863,94	91 863,94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		90 287,00	166 863,94	166 863,94
021	Virement de la section de fonct.	37 000,00	6,27	6,27
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		37 000,00	6,27	6,27
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		37 000,00	6,27	6,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		127 287,00	166 870,21	166 870,21

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

166 870,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23
LIBELLE : AMENAGEMENT BATIMENT MAIRIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		87 822,17	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 578,36	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 578,36	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	83 243,81	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	83 243,81	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
27	Autres immos financières	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					205 000,00												
1641 Emprunt en euros (total)					205 000,00												
05200201386 002				31/10/2010	25 000,00	F			3,95	0		T					A-1
86473580794 1	CCM DU CANTON DE BOULAY			10/02/2017	150 000,00	F			1,09	0		T					A-1
86473765925	CREDIT AGRICOLE			10/03/2019	30 000,00	F			0,68	0		T					A-1
Total général					205 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor, 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNIE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				179 505,15					8 624,06	2 136,61		
1641 Emprunt en euros (total)				179 505,15					8 624,06	2 136,61		
05200201386 002				13 078,80	6,00	F		0	1 725,61	491,27		
66473560794 1	N			136 426,35	18,00	F		0	6 898,45	1 458,91		
66473766925	N			30 000,00	2,00			0		185,43		
Total général				179 505,15					8 624,06	2 136,61		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	3				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	179 505,15				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 269,28	9 269,28
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		8 625,00	8 625,00
1641	Emprunts en euros	8 625,00	8 625,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		644,28	644,28
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	644,28	644,28
020	Dépenses imprévues Invest	644,28	644,28

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 269,28	72 600,00	D001 25 000,93	106 870,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		22 318,23	III 22 318,23
Ressources propres externes de l'année (a)		22 311,96	22 311,96
10222	Dotations Fonds divers Réserves	17 311,96	17 311,96
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		6,27	6,27
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	6,27	6,27

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 318,23	0,00	0,00	69 551,98	91 870,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 106 870,21
Ressources propres disponibles	IV 91 870,21
Solde	V = IV - II (6) -15 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65547		Participations diverses	A GE DI	Autres	180,00
65548		Participation RPCI Piblange	Mairie de Piblange (Ecoles)	Communes	18 000,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	BATTISTON Robin	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	BEAUSEROY Louis	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	BUCHER Antoine	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention Voyage Scolaire Primaire	Coopérative Scolaire Piblange (NEVES Diego)	Associations	350,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	CORDIER Manon	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	DOS SANTOS Dylanne	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	FRENTZEL Nathan	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	HOWALD Loan	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	MILLAN Emilio	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention Voyage Scolaire Collège	MOULA KARIMDJY Noam	Personnes physiques	100,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	MOULA KARIMDJY Yanis	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention voyage scolaire Primaire	SCHMIT Maël	Personnes physiques	87,00
6574		Subvention	Union Nationale des Combattants VIGY	Associations	50,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

BURTONCOURT - COMMUNE - 21 - BURTONCOURT - COMMUNE

BP 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV	
C1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1			1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1			1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1			1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référé à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-593 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	189 500,00	0,000	17,100	0,000	32 404,50	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	131 100,00	0,000	9,340	0,000	12 244,74	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	16 800,00	0,000	45,660	0,000	7 670,88	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	337 400,00	0,000			52 320,12	0,000

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par : LE MAIRE,
A BURTONCOURT, le 29/03/2019
LE MAIRE,



Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session ordinaire.

A BURTONCOURT, le 29/03/2019

Les membres du Conseil municipal,

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES : Pour : 9
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 22/03/2019

BEAUSEROY Anabelle	
BEAUSEROY Raphaël	
BLAISE Dominique	
BUCHER Laurent	per procuration
FRENTZEL Joël	
GILLES Sébastien	Absent non excusé
GUILLIN Guillaume	
HAAG Pascale	
MICHEL Daniel	

Certifié exécutoire par le LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/04/2019, et de la publication le 02/04/2019

A BURTONCOURT, le 04 Avril 2019

Le Maire,
A. HUBERT